

II

On le voit, les "Crèches" sont d'une utilité incontestable, non seulement pour l'enfant qui y trouve un refuge, mais pour la société dont cette œuvre éminemment morale sauvegarde les intérêts et l'honneur. C'est pourquoi l'Église a toujours encouragé les "Crèches" de ses bénédictions. Fidèle aux principes du divin Maître, elle se montre à la fois pleine de tendresse pour le petit innocent qu'elle recueille, et de miséricorde pour les coupables qu'elle tient sous le voile d'une discrète charité.

III

Mais sait-on dans quelles conditions doivent être organisées les "Crèches" pour produire les résultats désirables ? Sait-on les soins hygiéniques et assidus que réclame l'être faible, souvent chétif, malade qu'on vient de déposer au berceau, les dépenses encourues pour prolonger l'existence de cent à cent trente bébés impuissants ? (1)

Qu'on nous permette de reproduire ici des statistiques qui jetteront quelque lumière sur ce sujet :

(1) Les efforts de la Faculté tendent à faire vivre 80% à 90% de ces enfants—résultat qui n'a pu être obtenu nulle part. Jusqu'à présent 50% à 60% a été le meilleur succès.